

VILLE DE
Vide



POLICE MUNICIPALE
2, place aux Herbes
78640 Neauphle-le-Château
Tél: 01 34 91 00 84

OBJET DU RAPPORT :

Affichage modification PLU

DESTINATAIRES :

- Service urbanisme,
- Archives du service (1ex),

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RAPPORT

N°2024-07-141 du 09/07/2024

[L'an deux mille vingt quatre, le cinq juillet à dix heures onze minutes
Nous soussigné(s), TALLON Pascal,
Agent(s) de Surveillance de la Voie Publique dûment agréé(s) et assermenté(s),
revêtu(s) de notre uniforme et en résidence à NEAUPHLE LE CHATEAU

Vu les articles :

- L.2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
- 21, 21-2°, 21-2 et 78-6 du Code de Procédure Pénale,
- L.511-1 du Code Sécurité Intérieure,

-L.480-1 du Code de l'Urbanisme

Vu les instructions reçues, rapportons les opérations suivantes :

Préambule:

Le 05 juillet 2024, le service urbanisme de la commune nous requiert pour constater l'affichage de l'arrêté A2024_07 modification du PLU.

Constatations:

Le 05 juillet 2024, nous trouvant de patrouille, effectuons le constat de l'affichage de l'arrêté de modification du PLU est bien affiché sur les panneaux administratifs suivants:

A l'extérieur de la mairie, Route de Chevreuse et Maison du Jeu de paume.

Rapport fait pour être transmis à Madame le Maire de NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU.

En conséquence, nous avons rédigé le présent rapport à toutes fins que vous jugerez utiles.

Fait et clos à NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU
Le 09/07/2024

**L'Agent de Surveillance de la Voie Publique
Pascal TALLON**

Vu et transmis le 09/07/2024, par le chef de service.

